SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Vers l'élaboration d'un plan national

Face aux multiples dangers qui menacent au quotidien la sécurité des aliments, le ministère de la Santé prend l'initiative. Un plan national dédié à la problématique sera mis en place avant la fin de l'année en cours. Le ministre de la Santé avertit : sans multisectorialité, difficile de s'assurer que le consommateur algérien ne met pas sa santé en péril en consommant des produits qui échappent à tout contrôle.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Révision de l'arsenal juridique régissant le processus de contrôle sanitaire des aliments, renforcement des prérogatives des laboratoires dédiés au contrôle et une plus grande synergie entre secteurs. Il s'agit des grandes lignes d'un plan national pour la sécurité des aliments que compte mettre en œuvre le département de la santé.

Abdelmalek Boudiaf en dévoilait, hier, les axes principaux. Il imagine ce plan «consensuel», impliquant l'ensemble des secteurs concernés et signant l'engagement formel de l'Algérie en faveur de la sécurité sanitaire.

Avant la mise en œuvre dudit plan, le ministre de la Santé compte lancer à la mi-avril une étude sur la sécurité alimentaire en collaboration avec l'OMS, annonçait, hier, le ministre de la Santé à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé placée sous le slogan de «Soyons tous vigilants sur ce que nous consommons».

Photo : Samir Sid

Boudiaf compte lancer à la mi-avril une étude sur la sécurité alimentaire.

En la matière, indique Boudiaf, l'Algérie a un arsenal juridique étoffé mais les nouvelles donnes liées aux changements climatiques et aux résistances bactériennes imposent une nouvelle stratégie. Cette dernière, le ministre de la Santé ne la conçoit que multisectorielle, impliquant l'ensemble des intervenants dans la longue chaîne qui sépare l'aliment de base de l'assiette du consommateur.

Présent à la rencontre organisée par le ministère de la Santé, le représentant de la FAO a rappelé que l'amélioration de la sécurité de l'alimentation était une priorité pour l'organisation onusienne qu'il représente.

En 2004, rappelle-t-il, la FAO avait contribué à la mise en place des normes codex en collaboration avec le ministère du Commerce.

La connaissance de la FAO de la chaîne alimentaire, ajoute-t-il, lui confère l'expertise pour accompagner les pays dans le sens du contrôle des aliments, d'où l'engagement de la FAO pour accompagner l'Algérie.

Pour sa part, le représentant de l'OMS a rappelé que pas moins de 200 maladies étaient dues aux aliments contaminés, appelant les pays africains à faire de la sécurisation des aliments une priorité.

N. I.

FORMATION DANS LES MÉTIERS DE L'EAU

Necib et Bedoui scellent un accord de partenariat

Parce que ses capacités propres de formation en matière des métiers de l'eau sont limitées, le ministère des Ressources en eau vient de conclure un accord-cadre avec son homologue de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Hier mardi, les premiers responsables des deux départements ministériels sont passés à l'acte en allant au-delà de l'accord signé en septembre dernier.

En effet, Noureddine Bedoui et Hocine Necib ont paraphé une convention de partenariat et d'une instruction interministérielle portant sur la prise en charge des besoins en formation initiale et continue pour le plan quinquennal 2015-2019.

C'était à la fin d'une journée d'information sur la formation dans les métiers de l'eau.Pour le ministre des Ressources en eau qui intervenait à l'occasion, le vaste et ambitieux programme d'investissement dans lequel le secteur éminemment «technique et en constante évolution» s'est engagé, en vue de mettre en place une stratégie de développement, ne saurait être concrétisé «sans la valorisation du potentiel humain». D'où la mise en place d'une politique audacieuse et d'un plan de formation pluriannuel visant l'acquisition des qualifications au personnel de l'administration et du secteur économique du ministère, allant du simple agent jusqu'au cadre supérieur, au niveau national et à l'étranger dans le cadre de la coopération, à travers des programmes de courte, moyenne et longue durée dans diverses thématiques, administratives et techniques».

Intervenant à son tour, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels estimera que cette collaboration avec le secteur «stratégique» qu'est celui de l'eau, a un «impact direct sur plusieurs domaines d'activité que ce soit l'agriculture, le développement rural, l'habitat, l'industrie, les ménages,...».

Et à Bedoui de préciser que cet accord envisage d'assurer les qualifications et les mettre à la disposition des institutions chargées de l'exploitation des ressources hydriques et prendre en charge les besoins en formation continue. Le ministre fera part de l'élargissement d'ores et déjà de la palette des spécialités liées à l'eau de six qui viennent se greffer à la douzaine assurées au niveau des centres et autres instituts relevant de son secteur.

Hocine Necib.

Mohamed Bedoui.

Photos : Samir Sid

Ceci au moment où le potentiel de formation propre au département des ressources en eau se renforcera bientôt d'un centre national de formation aux métiers de l'eau à Cherarba, dans la capitale, qui se rajoutera aux deux centres de Constantine et de Tizi-Ouzou déjà opérationnels.

M. K.

EMPLOI AU PREMIER TRIMESTRE 2015

Plus de 12 000 appels enregistrés sur le numéro vert de l'Anem

Plus de 12 000 appels liés à l'emploi ont été enregistrés sur le numéro vert (30-05) de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) durant le premier trimestre de l'année en cours, a-t-on appris hier auprès de l'Agence.

«Le centre d'appels de l'Anem a enregistré durant le premier trimestre de l'année en cours, plus de 120 000 appels divers, dont 12 500 concernent des demandes d'informations et d'orientations relatives à l'emploi», a précisé à l'APS le directeur de l'information et des études à l'Anem, Mohamed Arrache en marge de la cinquième édition du Salon national de l'emploi. Sur les 12 500 appels liés à l'emploi, «plus de 70% ont été étudiés et traités rapidement alors que le reste est en cours de traitement», a fait savoir le même responsable.

M. Arrache a expliqué que les citoyens qui appellent pour des informations et conseils ou des demandeurs d'emploi sont orientés vers des structures compétentes pour prendre en charge leurs demandes. L'Anem avait lancé un centre d'appel avec un numéro vert (30-05), lequel est géré par une équipe professionnelle composée de conseillers à l'emploi.

Photo : DR

Plus de 70% des appels ont été étudiés.

Ecouter et prendre en charge les préoccupations des jeunes particulièrement en matière d'emploi, répondre aux demandes d'information, de conseils et d'orientations et expliquer les procédures en relation avec l'emploi, figurent parmi les principales missions de ce numéro vert.

Parallèlement, une cellule d'écoute est mise à la disposition des demandeurs d'emploi et des employeurs afin d'accueillir, écouter, informer et conseiller les demandeurs d'emploi ainsi que les employeurs.

APS